

**ADOPTÉ LE 19 FÉVRIER 2019**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 3 DU  
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ  
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Le 11 décembre 2018**

**Le comité tient la rencontre n° 3 de 17 h 30 à 18 h 50 dans la salle du Conseil sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto et par audioconférence.**

**Membres présents :**

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Toronto (par audioconférence)

M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie (par audioconférence)

M. Benoit Fortin, membre du Conseil, CSViamonde

M. Éric Lapointe, membre du Conseil, CSViamonde

M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

M<sup>me</sup> Chloë Robert, membre du Conseil, CSViamonde

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter (par audioconférence)

**Membres de l'administration présents :**

M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim

M<sup>me</sup> Marie-France Tousignant, directrice des services aux élèves

M<sup>me</sup> Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

**1. ÉLECTION DE LA COPRÉSIDENTE DU CCED POUR UNE ANNÉE**

M. Michel Laverdière préside la réunion jusqu'à l'élection de la présidence du comité.

Avant de procéder à l'élection des coprésidences, M. Laverdière passe en revue le mandat et le fonctionnement du comité.

Puis, il invite les mises en candidature pour le poste de coprésidence. Après que conseiller Fortin et M<sup>me</sup> Manoushka Aimable aient exprimé le souhait de coprésider le comité, M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

*QUE conseiller Fortin et M<sup>me</sup> Manoushka Aimable assument la coprésidence du comité pour l'année 2019.*

La motion est adoptée.

**2. PRÉSIDENCE DE LA RÉUNION**

M. Laverdière cède ensuite la présidence de la réunion à conseiller Fortin

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Stephanie Penton, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

*QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.*

La motion est adoptée.

**4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas ainsi que conseillers Fortin et Lapointe déclarent un conflit d'intérêts étant donné que les trois membres ont respectivement un enfant avec un PEI dans une école du Conseil.

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE N° 2 DU 30 OCTOBRE 2018**

M<sup>me</sup> Stephanie Penton, appuyée par M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, propose :

*QUE le procès-verbal de la rencontre n° 2 du 30 octobre 2018 soit approuvé.*

La motion est adoptée.

**6. ORGANIGRAMME DES SERVICES AUX ÉLÈVES**

M. Laverdière présente l'organigramme des services aux élèves et explique les raisons motivant le nombre d'employés rattachés aux services aux élèves tout en donnant un aperçu du rôle de chacun d'entre eux.

**7. PRÉSENTATION SUR L'ENVIRONNEMENT D'APPRENTISSAGE VIRTUEL (EAV)**

M<sup>me</sup> Annie Bellemare, conseillère pédagogique en EED, présente aux membres le projet intitulé « Environnement d'apprentissage virtuel » en particulier la page de l'enfance en difficulté qu'elle a mené cet été.

Lors de sa présentation, M<sup>me</sup> Bellemare passe en revue les divers éléments disponibles, notamment, les dates importantes, le processus d'aide, le PEI, les stratégies, les capsules, le cyber-EED, formation-édu, formation-clinique, technologie d'aide. Ce site a été revampé pour qu'il soit accessible et utile à tous les utilisateurs, entre autres, personnel enseignant, enseignants ressources, directions, psychométriciens. Tout en étant à l'écoute des membres, ce site est révisé au fur et à mesure en ajoutant des hyperliens.

Après la période de questions et réponses, conseillère Robert, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

*QUE la présentation sur l'environnement d'apprentissage virtuel (EAV) soit reçue.*

La motion est adoptée.

**8. DONNÉES SUR LES ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION POUR L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

L'administration présente un rapport faisant état des données sur les élèves bénéficiant de la subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté.

Après les échanges de vues sur le dossier, conseillère Robert, appuyée Mme Stéphanie Penton, propose :

*QUE le rapport en date du 11 décembre 2018 intitulé « Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté » soit reçu.*

La motion est adoptée.

**9. LEVÉE DE LA RENCONTRE N° 3**

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, conseillère Robert, appuyée par M<sup>me</sup> Stephanie Penton, propose :

*QUE la réunion soit levée.*

La motion est adoptée.

**Le surintendant de l'éducation  
par intérim,**

**Le co-président du comité,**

**Michel Laverdière**

**Benoit Fortin**